

MARCHÉ ESPAGNOL

IMPLANTATION

Création de Société

Pour pérenniser votre développement commercial, le marché espagnol requiert une présence permanente pour :

- Rassurer vos interlocuteurs qui préfèrent travailler avec un acteur de proximité
- Optimiser votre relation commerciale
- Gérer votre activité en centre de profit

Nos services à l'implantation

- **Création de société**
- Domiciliation
- Location de bureaux
- Hébergement de VIE

Notre valeur ajoutée

- un réseau de partenaires expérimentés et bilingues
- une offre complète de la création à la gestion de votre implantation

CONTACT

CÁMARA DE COMERCIO E INDUSTRIA FRANCESA DE BARCELONA

Véronique OBERLE
oberle@camarafrancesa.es
(+34) 932 702 450
www.camarafrancesa.es

MARCHÉ ESPAGNOL

IMPLANTATION

Création de société

Nous proposons un accompagnement sur mesure pour la création de votre société en Espagne :

- Rédaction des Statuts
- Acte notarié pour l'enregistrement de la société
- Présentation au Registre du Commerce
- Déclaration « censale » : commencement d'activité et obtention du Numéro d'Identification Fiscale - NIF
- Inscription de la Société à la Sécurité Sociale
- Légalisation des Livres Officiels

Démarches administratives prises en charge

- recherche d'antériorité de la dénomination sociale,
- rédaction des statuts de la société,
- préparation de la documentation nécessaire pour la constitution, dont déclaration de démarrage d'activité commerciale,
- préparation et suivi de l'acte notarié de constitution,
- coordination avec l'entité bancaire pour l'ouverture d'un compte,
- obtention du **Numéro d'Identification Fiscale (NIF)**,
- inscription au **Registre de la TVA (IVA)** auprès de Hacienda,
- inscription au **Registre de la Sécurité Sociale**,
- inscription au **Registre du Commerce et des sociétés**.